

# BRIEFING PILOTES

La direction de course vous souhaite la bienvenue. Vous voudrez bien prendre connaissance avec attention de ce document, très important, et qui correspond à l'éthique de notre sport.

## TELEPHONE RESERVE AUX CONCURRENTS

Pendant toute la durée du rallye, vous pouvez contacter la direction de course au numéro suivant : **05 55 35 60 36**

**Il est obligatoire d'appeler le plus vite possible ce numéro** en cas d'abandon ou d'accident sur une ES comme sur un secteur de liaison.

*Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir prévenir un chargé des relations avec les concurrents si vous avez changé de numéro de portable par rapport à celui donnée sur le bulletin d'engagement. En effet, la direction de course pourrait avoir à vous contacter pendant toute la durée de l'épreuve.*

## CODE DE LA ROUTE

**Plus que n'importe quel usager**, vous devez respecter scrupuleusement le code de la route notamment dans sa partie infractions comportementales (respect des limitations de vitesse, des lignes blanches et des stops) mais également dans son domaine administratif (plaques d'immatriculation réglementaires, éclairages avant et arrière). Les forces de l'ordre, engagées dans la surveillance des parcours de liaison et dans le respect du code de la route seront attentives à votre comportement et sanctionneront toutes les infractions constatées. La contravention sera portée sur votre carnet et la direction de course informée en temps réel. De plus les juges de fait peuvent à tout moment vous faire convoquer devant le collège des commissaires en cas d'infraction au code de la route.

Il est rappelé qu'il est interdit, sur les liaisons, **de « chauffer les pneus » par déplacement anormal de la voiture** ou par tout autre moyen. Ce qui veut dire que faire de zigzags ou rouler avec le frein à main serré est strictement INTERDIT. Ce briefing sert d'avertissement et les juges de fait seront très attentifs.

## PORT DU CASQUE

**Rappel : le port du casque est interdit en parcours de liaison** (avec une tolérance de 500m maximum avant le CH et après le Point Stop)

## PARC D'ASSISTANCE

**Rappel :** vous devez respecter scrupuleusement une vitesse de **30 km/h** dans les parcs d'assistance, protéger l'environnement (bâche obligatoire sous la voiture), et posséder un extincteur sorti auprès du poste d'assistance. Seul les véhicules portant l'autocollant Assistance seront admis dans le parc (la plaque seule ne donne pas droit à l'entrée)

## ARRETS DE ou EN COURSE

Si vous devez vous arrêter sur une ES ou si vous êtes victime d'une sortie de route, ayez les réflexes suivants

1. Présenter **impérativement aux autres concurrents le panneau OK si tout va bien ou la croix rouge si vous avez besoin d'une assistance médicale urgente.** Ne demander de secours que si cela est utile, car dans le cas contraire, vous mobilisez des secours qui seraient peut être bien plus utiles ailleurs. D'autre part, sachez que dans la voiture balai vous avez un médecin ou les moyens de demander un médecin. Il est également possible de vous rendre au départ ou au P.C. pour voir un médecin.
2. Garer le mieux possible votre voiture pour ne pas gêner les concurrents suivants.

3. Mettre votre triangle de sécurité en amont et suffisamment loin de l'emplacement de votre voiture
4. Téléphoner au P.C. course (au numéro ci-dessus) dès que possible. Vous pourrez si vous le souhaitez, parler au médecin chef.
5. **REGLE IMPERATIVE** : A partir du moment où un passage est possible, même au ralenti, même dans le bas côté, vous devez passer et continuer votre course. **IL EST INTERDIT DE BLOQUER LA COURSE. Si vous vous arrêtez, vous allez gêner les secours.**
6. Si le passage est impossible, essayer de débloquer la situation. **Voyez ensuite le chargé des relations avec les concurrents pour expliquer la situation et éventuellement revoir votre temps.**
7. Il est toujours possible qu'une E.S. soit interrompue ou prenne du retard. Dans ce cas, les voitures doivent attendre les consignes de la direction de course. Les concurrents doivent faire leur affaire des conditions dans lesquelles le départ sera redonné (température des pneus et/ou du moteur et des freins)
8. Il est possible que vous rattrapiez une voiture d'intervention. Dans ce cas, celle-ci a pour consigne de vous laisser passer dès que possible. Elle est en principe signalée par la présentation aux postes de commissaire d'un drapeau blanc et vous aurez une information au départ.

### **CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT**

#### **Sur les secteurs de liaison**

1. Vous êtes considérés comme un usager « normal ».
2. Les secours sont ceux habituels, à savoir prévenir le 15, le 18 ou le 112 (GSM).
3. Pour un accident matériel, il vous faudra remplir un constat amiable avec le tiers, et à la place du propriétaire, mettre le nom du rallye. Vous rapprocher du PC par téléphone. Voir ensuite avec la direction de course.
4. Pour un accident corporel, prévenir ou faire prévenir les secours et le P.C. course
5. L'assurance RC de l'organisateur vous couvre sur les secteurs de liaison pour tous les dommages causés à des tiers. Si vous subissez des dommages et que vous n'êtes pas en tort, il vous faudra faire votre recours (certains assureurs de rallye se chargent de cette démarche qui n'est pas comprise dans le contrat). Voyez avec le P.C. course. La police d'assurance de l'organisateur ne couvre néanmoins pas les véhicules d'assistance ou d'accompagnants.
6. Vous devez impérativement faire connaître à la direction de course les dommages que vous auriez pu commettre à des biens.

#### **Sur les ES**

1. Si vous arrivez sur une sortie de route du ou de l'un des pilotes qui vous précède **vous devez continuer votre route** pour prévenir un poste de commissaire équipé d'une radio ou le point stop. Vous serez mille fois plus efficace ainsi qu'en vous arrêtant, car la direction de course pourra envoyer plus vite les secours. Si un commissaire est déjà sur place, la direction de course est déjà prévenue.
2. Si un passage est possible, même au ralenti, même dans le bas côté, **VOUS DEVEZ PASSER** et les pilotes suivants doivent faire de même.
3. Si vous êtes sérieusement blessés, **présenter le panneau CROIX ROUGE** aux voitures suivantes.
4. **La course ne sera pas arrêtée** lorsque le passage reste possible, même au ralenti et à partir du moment où la signalisation est en place (drapeaux jaunes et/ou triangle)

5. Si lors d'une sortie de route, vous heurtez des spectateurs et que ceux-ci soient blessés ; **il faut vous arrêter** et rester sur place, garer votre voiture au mieux pour faciliter l'arrivée des secours et prévenir la direction de course (présentez votre panneau CROIX ROUGE). Votre rallye est malheureusement terminé, car vous allez devoir attendre les autorités qui feront le constat.
6. Vous arrêter en amont de l'accident va gêner l'arrivée des secours qui se font toujours dans le sens de la course. Si vous ne pouvez pas passer, il vous faut vous garer au mieux ou faire le nécessaire pour passer.
7. Il existe des cas particuliers d'urgence extrême. Dans ces cas, il faut prendre des initiatives. Vous verrez ensuite un chargé des relations avec les concurrents.

### **DEPANNAGES**

1. L'organisateur a pour devoir de mettre un véhicule de dépannage à disposition du directeur de course.
2. Ce véhicule n'est là que pour **LIBERER la route de course**.
3. Un concurrent ne peut donc **exiger que sa voiture soit déplacée à partir du moment où le passage reste possible et que la voiture est protégée par le triangle et/ou par un drapeau jaune**.
4. Les dépannages APRES le déroulement complet de l'ES peuvent être sollicités par les concurrents ayant abandonné officiellement (donc ayant rendu leur carnet de bord !).
5. Ces dépannages sont à la charge du concurrent et il n'y a aucune obligation de résultat.
6. **Tout pilote voyant un triangle et/ou un ou plusieurs drapeaux jaunes se doit de ralentir et de prendre les précautions nécessaires pour ne pas heurter la voiture immobilisée et/ou les secours en intervention. S'il ne le fait pas, il s'agit d'une faute sanctionnée par le collège des commissaires sportifs et il pourrait être tenu comme responsable.**

### **CARNET DE BORD**

Rendre un carnet de bord en cas **d'abandon est obligatoire**. Cette attitude n'a rien à voir avec l'assurance, qui elle continue jusqu'à la fin de l'ES et sur son parcours. Ne pas vouloir rendre votre carnet est une faute qui pourra être sanctionnée.

### **CONSIGNES DE LA DIRECTION DE COURSE**

1. Toutes les consignes données par la direction de course sont impératives et doivent être respectées.
2. Il en est de même si un itinéraire doit, pour une raison ou une autre, être dévié de l'itinéraire initial. Bien entendu, l'assurance sera toujours valable.

### **REGLES D'ASSURANCES**

La voiture de course est assurée sur le parcours du rallye – y compris sur les secteurs de liaison - à partir du moment où le véhicule est en attente du contrôle technique jusqu'à la sortie du parc fermé d'arrivée où jusqu'au moment où le véhicule quitte l'itinéraire du rallye après un abandon. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir une vignette d'assurance.

Il s'agit d'une assurance responsabilité civile, c'est-à-dire que l'assurance couvre tous les dommages causés aux tiers. Il n'y a pas de RC matérielle entre concurrents.

A noter qu'une assurance « normale » souscrite chez un assureur non spécialisé, ne couvre pas les risques en compétition, y compris, ceux sur les secteurs de liaison.

***En cas de problème avec les forces de l'ordre, leur présenter ce document et/ou leur demander d'appeler le***

**P.C.**

Merci de votre attention et bon rallye....

**L'Organisateur**